

DÉVELOPPER UNE CULTURE DU SIGNALLEMENT : LA GESTION DES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES

Le **signalement des événements indésirables dans les ESSMS** est inscrit dans la loi du 2 janvier 2002 et contribue à la démarche d'amélioration continue de la qualité.

Depuis 2015, le Code de l'action sociale et des familles impose la notification des dysfonctionnements graves aux autorités compétentes.

Ces obligations visent à garantir la sécurité des personnes vulnérables accueillies dans les structures médico-sociales.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les différents types d'événements indésirables selon la réglementation en vigueur.
- Mettre en œuvre une procédure de signalement conforme aux exigences légales et aux bonnes pratiques professionnelles.
- Savoir analyser les causes d'un événement indésirable et en tirer des actions correctives et préventives.
- Contribuer à la sécurisation des parcours des personnes accompagnées et à l'amélioration continue de la qualité.

CONTENU

- 1 : Le cadre réglementaire des EI au travers du référentiel d'évaluation HAS - Gestion des risques et Qualité
- 2 : Processus de gestion des évènements indésirables
- 3 : Les différentes catégories d'événements indésirables
- 4 : L'analyse et le traitement collectivement des événements indésirables
- 5 : Le dispositif EI dans la démarche qualité et la prévention de la violence et de la maltraitance

TARIF

- 1 200 €

vincentguyard@exo-nova.fr
claireguyard@exo-nova.fr
06 76 17 44 53 ou 06 47 41 35 49



1

DURÉE

1 JOURNÉE

2

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques interactifs
Études de cas et état des lieux des pratiques existantes
Échanges d'expériences entre pairs
Supports pédagogiques remis aux participants et livrables

3

MODALITES D'EVALUATION

Évaluation des acquis par quiz ou étude de cas tout au long de la formation
Évaluation de la satisfaction à chaud
Attestation de fin de formation remise à chaque participant

4

PUBLIC

Tous professionnels du secteur social et médico-social

5

PRE REQUIS

aucun